



Arnaud DELOMEL
Avocat
SPECIALISTE EN DROIT
DU CREDIT ET DE LA CONSOMMATION

JUICYFIELDS :
UN DEPOT DE PLAINTÉ PAR
LE COLLECTIF INTERNATIONAL DE VICTIMES

Communiqué du 28 juillet 2022 :

Les victimes des produits proposés par la société JUICYFIELDS ont créé un collectif afin de se défendre efficacement et tenter de récupérer leurs investissements et intérêts injustement soustraits.

Le collectif de victimes a mis en place un groupe sur l'application TELEGRAM :

Juicyfields Action Plainte Collective

Sur lequel les victimes peuvent se faire connaître et se joindre.

Un délai est laissé jusqu'au 15 septembre 2022 pour monter et envoyer les dossiers au Cabinet.

Maître DELOMEL déposera ensuite plainte pour toutes les victimes auprès de la JUNALCO (Juridiction Nationale chargée de la Lutte contre la Criminalité Organisée) au Tribunal judiciaire de PARIS.

Rejoignez le collectif et faites valoir vos droits !

A. DELOMEL